

SANTÉ



FEUILLE
DE ROUTE

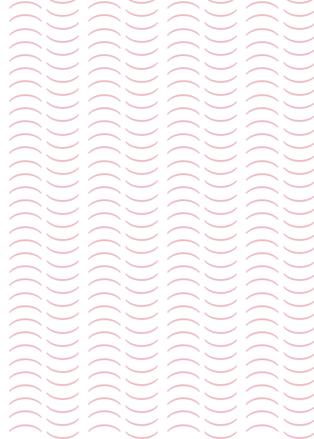
SANTÉ

DU CONSEIL RÉGIONAL DE
NOUVELLE-AQUITAINE

► Sécuriser le présent et préparer l'avenir
2018 / 2021



Investissons aujourd'hui, dessinons demain



? Qu'est-ce que
la Feuille de Route Santé | P.4

CHANTIER N°1

Développement des
territoires de santé et lutte
contre la déprise médicale

P.6

CHANTIER N°2

Les défis de la
médecine de demain et
les technologies clés

P.12

CHANTIER N°3

Innovation et
compétitivité des
entreprises de la santé

P.18

CHANTIER N°4

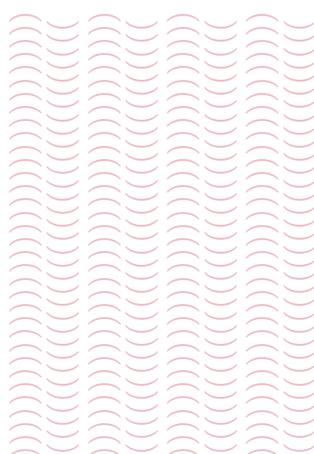
Prévention et santé
environnement

P.24



GLOSSAIRE

| P.29



« La promotion et la protection de la santé des peuples est la condition sine qua non d'un progrès économique et social soutenu en même temps qu'elles contribuent à une meilleure qualité de la vie et à la paix mondiale. (extrait de la déclaration d'Alma Ata 12 septembre 1978) »

C'est dans cette conception de la santé que le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine porte une politique volontariste et partenariale, fondée sur son rôle de pilote de l'écosystème d'innovation et des formations sanitaires et sociales.

Sa feuille de route santé fixe les priorités du Conseil Régional en matière de soutien aux projets de santé pour 4 ans. Elle veut répondre aux défis environnementaux et à l'urgence de la déprise médicale, accompagner les transformations liées aux pathologies chroniques et à l'allongement de la durée de la vie (enjeu qui fera l'objet d'une feuille de route spécifique via une approche socio-économique globale), appuyer l'émergence et le développement des innovations en santé.

La Région accompagne les transformations du système de santé qu'imposent ce contexte de changement : médecine personnalisée, prédictive, préventive et participative, nanobiotechnologies, défis du numérique et l'intelligence artificielle en santé, révolution de l'ambulatoire, impératif de prévention, révolution des formations (contenus et formats), coordination des professionnels de santé. Elle affirme son implication ferme et active dans la santé environnementale, notamment dans la recherche de solutions alternatives aux pesticides et les enjeux de mobilité face à la pollution aux particules fines, reprenant ainsi les priorités énoncées dans le Plan Régional Santé Environnement.

Elle le fait pour que chacun puisse bénéficier des innovations, pour que la Région soit leader dans ses domaines industriels et de services stratégiques, et pour que son attractivité soit forte dans le domaine de la santé pour les habitants, les soignants, les chercheurs, les étudiants, les entreprises, les start up, les investisseurs.

Elle le fait en coopération et coordination avec ses partenaires grands acteurs de la santé : usagers, professionnels de santé et du secteur social, Agence Régionale de la Santé, Conférence régionale de la Santé et de l'Autonomie, universités, hôpitaux, collectivités territoriales, clusters et groupements d'entreprises, instituts de formation sanitaires et sociaux. C'est ainsi qu'elle a construit cette feuille de route au travers de 2 journées d'ateliers de travail avec 230 partenaires et acteurs. Ce travail collectif a permis d'aboutir à l'identification de 4 grands chantiers thématiques répondant aux priorités fixées dans la lettre d'intention :

1. Développer les territoires de santé et lutter contre la déprise médicale.
2. Relever les défis de la médecine de demain et de ses technologies clés
3. Renforcer l'innovation et la compétitivité des entreprises de la santé
4. Promouvoir la prévention et la santé environnement auprès des publics que le conseil régional accompagne : jeunes, demandeurs d'emploi, personnes avançant en âge, agriculteurs.

L'impact de ces chantiers sur les formations sanitaires et sociales fait partie intégrante du travail et sera repris dans le schéma des formations sanitaires et sociales qui sera proposé au printemps 2018 à l'Assemblée.

Mais l'action régionale ne peut faire fi de la centralisation extrême des politiques de santé. Le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine interpelle donc l'Etat sur deux actions dont il a seul les clefs :

> l'urgence de prendre dès aujourd'hui les mesures indispensables à une répartition équitable des professionnels de santé sur l'ensemble des territoires au vu de la faible efficacité constatée des mesures incitatives déployées jusqu'à ce jour et des indicateurs de santé déplorables de certains bassins de vie. Tout étudiant entamant des études de santé doit savoir qu'il aura une partie de contrainte territoriale dans son exercice professionnel futur.

> l'obligation de réaliser un dépistage et un suivi de la santé de tous les enfants via une médecine scolaire renouvelée et renforcée car non, tous les enfants ne bénéficient pas de cette prévention par des médecins traitants ! Pour donner ses chances à chaque enfant, il faut identifier et traiter le plus tôt possible les pathologies. La priorité donnée à l'enseignement à l'école élémentaire doit passer aussi par cet aspect essentiel de l'égalité.

Si l'innovation et l'anticipation sont au cœur du déploiement de la politique régionale de santé, si nous voulons que la Nouvelle-Aquitaine soit la région leader en esanté, une des plus dynamiques en recherche et transfert vers les entreprises, en innovation dans tous les domaines du soin et de la prévention, nous voulons surtout que cette région soit non seulement celle où l'on vit le plus longtemps, mais celle où qualité de vie et santé sont accessibles à tous, en particulier aux plus fragiles.



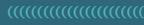
Alain ROUSSET

Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine



Françoise JEANSON

Conseillère régionale déléguée à la santé et à la silver économie



Qu'est-ce que LA FEUILLE DE ROUTE SANTÉ ?

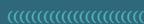
Elle fixe les priorités du Conseil régional en matière de soutien aux projets de santé pour 4 ans.



**1 JOURNÉE ANNUELLE
RÉUNISSANT LE COMITÉ DE PILOTAGE**



AVANCEMENT DES PROJETS ET PRÉSENTATION PUBLIQUE DES CHANTIERS





FEUILLE DE ROUTE SANTÉ DE LA NOUVELLE-AQUITAINE

SÉCURISER LE PRÉSENT ET PRÉPARER L'AVENIR

2018-2021

Qu'est-ce que la feuille de route santé de la Région Nouvelle-Aquitaine ?

En fixant les priorités du Conseil régional pour 4 ans, la feuille de route santé donne de la cohérence et de la lisibilité à l'action de la collectivité dans le domaine de la santé.

Quelles sont ses ambitions ?

La Région a lancé la feuille de route santé le 17 mars 2017. Elle fonde sa stratégie sur son rôle de pilote régional de l'aménagement du territoire, du développement économique et des formations sanitaires et sociales.

Les objectifs politiques énoncés dans la lettre d'intention recouvrent 3 grands champs guidés par la volonté de sécuriser le présent et de préparer l'avenir : les territoires, les acteurs économiques et la population.

L'innovation, l'anticipation et les partenariats sont au cœur du déploiement de la politique régionale de santé dans ces trois champs.

La Région Nouvelle-Aquitaine organise sa feuille de route pour être capable de répondre aux défis majeurs de la transition démographique, d'accélération des innovations en santé et des transformations du système qu'elles imposent : médecine personnalisée et défis de l'intelligence artificielle en santé, révolution de l'ambulatoire, impératif de prévention et d'éducation à la santé, révolution des formations (contenus et formats), coordination des professionnels de santé.

Elle le fait pour que chacun dans la Région puisse bénéficier de ces innovations en santé, pour en être leaders dans ses domaines industriels et de services, et pour renforcer son attractivité pour les chercheurs, les entreprises, les start up, les investisseurs, etc.

Elle le fait en collaboration et coordination avec ses partenaires grands acteurs de la santé : ARS, universités, hôpitaux, clusters et groupements d'entreprises, usagers, associations, professionnels de santé, etc.

Sur le plan démographique, le vieillissement de la population est un enjeu majeur de santé publique : il sera pris en compte dans la feuille de route santé, mais plus spécifiquement abordé dans la feuille de route silver économie dans une approche socio-économique globale.

Comment est-elle organisée et animée ?

■ Pour la construction de la feuille de route

Deux journées d'ateliers de travail avec 230 partenaires et acteurs ont permis d'aboutir à l'identification de 4 grands chantiers thématiques répondant aux priorités fixées dans la lettre d'intention :

1. Développement des territoires de santé et lutte contre la déprise médicale
2. Les défis de la médecine de demain et les technologies clés
3. Innovation et compétitivité des entreprises de la santé
4. Prévention et santé environnement

Chaque chantier est étudié en lien avec son impact sur la formation des acteurs.

Ces 4 chantiers seront mis en œuvre dans la période d'application de la feuille de route : 2018-2021.

■ Pour l'animation de la feuille de route

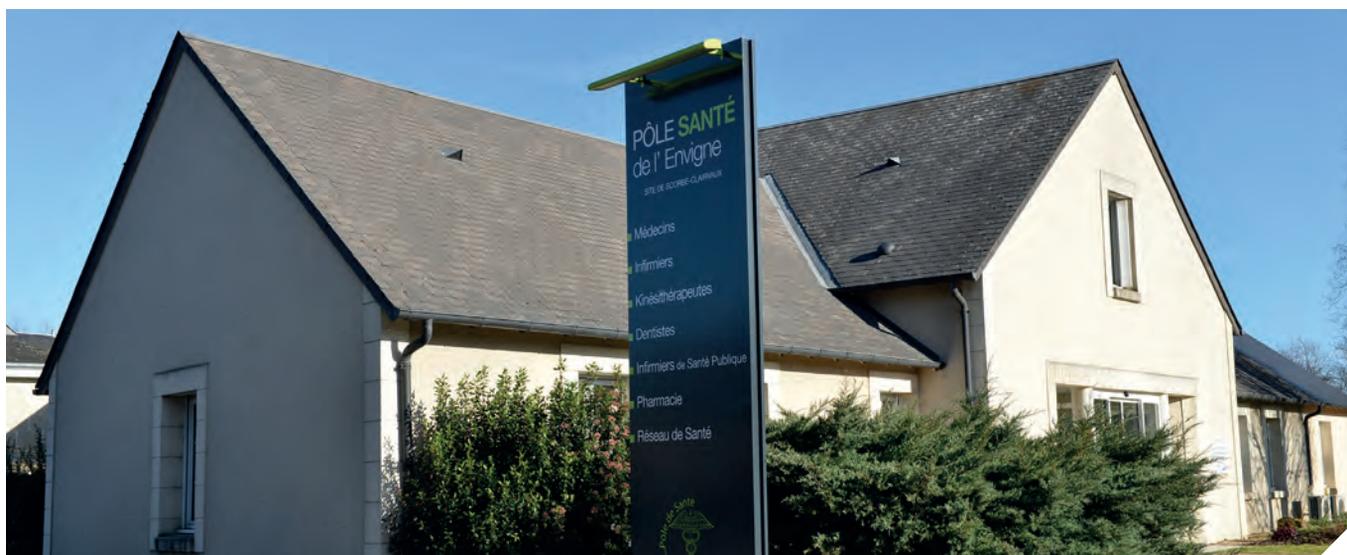
La feuille de route est présidée par l'élue déléguée à la santé, la silver économie et les formations sanitaires et sociales. Elle a un chef de projet. Les chantiers seront chacun copilotés par un chef de projet de la Région associé à une personnalité extérieure. Ils se réuniront autant que de besoin pour permettre l'avancement des chantiers.

Une journée annuelle de la feuille de route santé est organisée. Elle se déroule en deux parties :

> Un comité de pilotage composé des pilotes des projets et des principaux partenaires (ARS, usagers, Universités, Chus, clusters, Agence de Développement et d'Innovation, les URPS, CTS, CRSA, etc) se réunit pour évaluer l'avancement des projets.

> Une présentation publique de l'avancée des chantiers et des projets concrets qui en sont issus.





1

LES GRANDS DOMAINES STRATÉGIQUES ET LES MESURES



LA RÉGION ARTICULE L'ARDENTE OBLIGATION DE LUTTE CONTRE LA DÉPRISE MÉDICALE ET LA RÉVOLUTION DE L'AMBULATOIRE À TRAVERS LE SOUTIEN À DES OUTILS ET À DES MODES D'ORGANISATION INNOVANTS.

■ Accès et suivi des soins dans les territoires :

- > Par le soutien aux expérimentations et aux projets innovants de lutte contre les déserts médicaux, de renforcement de l'offre de soins (*en priorité médecins généralistes, dentistes et kinésithérapeutes*), des stages (*y compris PACES*) et des coopérations entre professionnels de santé, patients et acteurs locaux
- > Par le développement des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles - MSP, Centres de Santé et Communauté Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et des Plateformes Territoriales d'Appui (PTA)
- > Par le déploiement massif des outils numériques de parcours de soin autour du patient
- > Par le programme régional de développement du Très Haut Débit dans les établissements de santé et à domicile

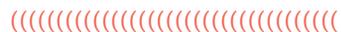
■ Développement de la télémédecine :

- > Par le soutien aux projets de télémédecine ambulatoires adressant également les acteurs du secteur du médico-social pour les populations fragiles ou isolées (*déserts médicaux, personnes en situation de grande pauvreté, personnes âgées, personnes handicapées...*) et sur de nouveaux thèmes ou activités : mobilité, domicile, objets connectés sécurisés, Intelligence Artificielle (IA)...
- > Par l'accompagnement et la pérennisation des innovations développées par les entreprises e-santé régionales en lien avec les groupements de professionnels
- > Par l'accompagnement au déploiement de plateformes régionales d'information, de partage et de valorisation de données (*ex : imagerie médicale*)



2

IMPACT SUR LES FORMATIONS



LA PRISE EN COMPTE DES ENJEUX DE COORDINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EST NÉCESSAIRE POUR GARANTIR UN ACCÈS AUX SOINS ÉQUITABLE ET PERFORMANT DANS LES TERRITOIRES, CE QUI IMPLIQUE L'INTÉGRATION DU NUMÉRIQUE DANS LES PROGRAMMES DE FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES :

■ Dans la perspective de qualifier les nouveaux métiers et emplois :

> Coordinateur des soins, télémédecine, facilitateur de projets, gestionnaires de cas, pratiques avancées...

■ Par la délocalisation sur certains territoires de la première année commune aux études de santé et l'incitation à la montée en puissance des stages des professionnels de santé sur les territoires ruraux

■ Par l'apprentissage des outils numériques :

> Préparation et validation du C2I (*Certificat Informatique et Internet*) pour toutes les Formations sanitaires et sociales

> Modules pratiques d'usages d'outils et services numériques collaboratifs existants (ex : PAACO, objets connectés, télémédecine, cybersécurité...)

■ Par la création et l'intégration de ressources pédagogiques numériques, dans l'objectif du développement de l'offre territoriale de formation :

> MOOC, serious games, simulation, intelligence artificielle...

> Mobilisation des entreprises e-santé régionales dans des partenariats avec les établissements de formation régionaux (en phase R&D, innovation, prototypage...).



3.2. Modalités spécifiques de soutien

■ Dans le cadre de la politique contractuelle territoriale, le futur règlement d'intervention⁴ prévoit la modulation de l'action régionale selon la vulnérabilité des territoires. Pour cette seconde génération de soutien au développement des Maisons et centres de santé, la Région porte une attention particulière à l'élaboration par les territoires d'une stratégie de santé (*contexte local, besoins de santé, mobilisation des professionnels médicaux et médicosociaux, et élaboration collective des programmes*). Elle veillera également à la prise en compte des maisons de santé pluridisciplinaires existantes.

DEUX LEVIERS :

1/ encourager les diagnostics territoriaux stratégiques sur les besoins et l'organisation de l'offre de soins de premier recours ;

2/ développer et compléter le maillage des MSP et pôles de **santé dans les territoires identifiés comme vulnérables par la Région dans le cadre de la politique contractuelle territoriale et comme prioritaires par l'Agence Régionale de Santé.**

■ Ouverture d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « **AMI Territoires de Santé du Futur, pour améliorer l'accès aux soins par l'innovation** » visant à soutenir le développement de pratiques collaboratives territoriales médicales et médicosociales, les projets innovants associant groupements de professionnels, acteurs locaux et entreprises santé pour lutter contre les déserts médicaux, et les actions structurantes au niveau régional ou infrarégional (*AMO, soutien à l'ingénierie, développement des stages et maîtrises de stage, accompagnement de projets, évaluation, communication..*)

■ Ouverture d'un Appel à Manifestation d'Intérêt « **AMI Télémedecine** » visant à élargir l'usage de la télémedecine ambulatoire notamment aux acteurs du médico-social, via des solutions techniques légères, accessibles en mobilité, en s'appuyant sur les évolutions technologiques récentes et la tarification des actes de télémedecine.

4

PROJETS EXEMPLAIRES



■ e-Dom Santé

Ce programme permet le suivi à distance par l'équipe de l'Institut Bergonié de patientes atteintes d'un cancer du sein métastatique à un stade évolué grâce à une tablette avec un questionnaire hebdomadaire rempli par la patiente (*qualité de vie et satisfaction*), une montre connectée renseignant l'activité, l'alitement et les éventuelles chutes de la patiente ; un portail dédié à l'Institut Bergonié permet de récupérer toutes ces données.

■ Téléplaies 19

Mise en place d'un réseau départemental (*Corrèze*) de coordination des consultations de plaies complexes par télémedecine : téléconsultations et téléexpertises entre le service de diabétologie du CH de Tulle, référent départemental dans la prise en charge des plaies du pied diabétique et 12 EPHAD, 4 CH, 4 MSP, la HAD départementale (*Hospitalisation A Domicile*), et la maison d'arrêt de Tulle.

4. Il sera présenté au vote des élus régionaux au premier trimestre 2018.

CHANTIER N°2

Les défis de la médecine de demain et les technologies clés

L'ambition politique :

« La Région veut accompagner les progrès technologiques, y préparer usagers, étudiants et professionnels, et anticiper avec ses partenaires les organisations adaptées à cette médecine personnalisée ».

- Lettre d'intention de la feuille de route santé et des formations sanitaires et sociales*.



N°2 | La santé : 2^e secteur pour les dépôts de brevets.

100
familles de brevets

déposés par an en moyenne,
60% concernant les technologies médicales



Domaine « Biologie, santé et biotechnologies »

17
ACTIONS au titre des
"Investissements d'avenir" :

5 labex, 3 équipex,
4 infrastructures nationales,
2 cohortes, 1 nanobiotechnologies,
1 IHU

* Document signé le 17 mars 2017 par Alain Rousset - Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Françoise Jeanson - Conseillère régionale déléguée à la santé et à la silver économie et François Vincent - Conseiller régional délégué à la mission Université du futur

■ **Projet d'implantation d'une céramique en alumine poreuse chargée en antibiotique : l'implantation a été réalisée sur le sternum d'un patient présentant une infection jamais cicatrisée**

Le projet est un exemple d'innovation dans les soins issu d'un partenariat entre une entreprise travaillant les matériaux, I.CERAM (Limoges) et le CHU de Limoges (Dr François Bertin, service de Chirurgie Cardiaque, Thoracique et Vasculaire). Il marque un progrès majeur dans la chirurgie des infections osseuses.

■ **Le projet Medicactiv**

MedicActiV est une plateforme de simulation de cas cliniques virtuels en 3D permettant d'accompagner la formation des professionnels de santé, développée par l'entreprise Interaction Healthcare localisée en Nouvelle-Aquitaine. Elle est développée en partenariat avec les laboratoires de recherche et les services hospitaliers de l'ensemble de la Région, ainsi que les IFSI pour la partie soins infirmiers.

C'est un exemple emblématique de projet partenarial puisque l'une des ambitions régionales est de déployer un ensemble complet de cas issus de cette plateforme à l'ensemble des IFSI de la Région d'ici 2020, puis de les diffuser à l'échelle nationale.

5. Les partenaires

■ **L'ensemble des établissements d'enseignement supérieur et de recherche et organismes nationaux de recherche :**

- > Universités de Bordeaux, Limoges, Poitiers, Pau et des Pays de l'Adour, La Rochelle
- > INRIA Bordeaux
- > INRA
- > Bordeaux INP, ESTIA, ENSAM Bordeaux, IOGS
- > CEA, CNRS, INRA, INRIA, INSERM...

■ **Les Centres Hospitalo-Universitaires :**

Bordeaux, Limoges et Poitiers.

■ **Les Centres de ressources technologiques et les plateformes :**

- > ALPhANOV, CATIE, CEA tech, Rescoll, Cisteme...
- > ViaINNO...

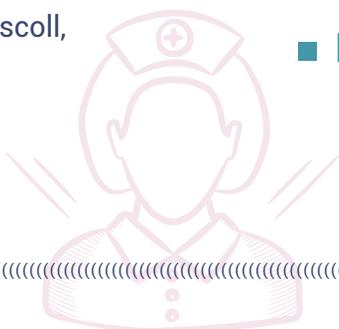
■ **Les pôles de compétitivité et les clusters :**

- > Pôles de compétitivité Agri-sud-ouest innovation, ALPhA Route des lasers et des hyper fréquences, Cancer-Bio-Santé...
- > Clusters 2ACBI, Aquitaine robotics, Aquitaino thermes, Autonom'lab, Biopole Santé, Medical Limousin, Osasuna, Digital Aquitaine, Gipso, Invivolim, Pôle aliments et santé...
- > Institut du thermalisme

■ **Les réseaux et les instituts nationaux ou régionaux promouvant les technologies innovantes en santé et sciences du vivant :**

- > France life Imaging, France Bio imaging, Cancéropôle Grand Sud-ouest...
- > Institut national du cancer, institut du thermalisme...

■ **Les associations de patients**



1

LES GRANDS DOMAINES STRATÉGIQUES ET LES MESURES



La Région dispose d'avantages comparatifs relatifs forts dans plusieurs secteurs industriels et de services de la santé, sur un champ diversifié : e-santé, biotech, dispositifs médicaux ou thermalisme.

L'objectif est de faire bénéficier le secteur de la santé des effets d'attractivité du territoire étendue non seulement aux entreprises, mais à l'ensemble des classes créatives (*chercheurs, artistes, sportifs, etc...*). La feuille de route régionale repose sur cette ambition combinée à l'identification de stratégies propres à chaque secteur.

1.1. Les secteurs économiques clés

■ Numérique et santé : accompagner l'essor de la e-santé et de l'intelligence artificielle et accélérer l'attractivité régionale du secteur

Soutenir :

- > Accroître la visibilité des dispositifs de soutien pour les nombreux projets de start up dans la e-santé et l'intelligence artificielle,.
- > Poursuivre le soutien au secteur de l'édition logicielle (*notamment les systèmes d'information hospitaliers - SIH*) dans lequel la région apparaît comme leader national

Diffuser :

- > Augmenter les chances de succès sur le marché des produits e-santé grâce au service d'« expérience utilisateurs » proposé par le living-lab régional santé,
- > Assurer la diffusion de ces innovations à la population de Nouvelle-Aquitaine : prouver le concept => faire savoir => s'approprier.

Attirer :

- > Développer des projets qui accroissent la visibilité de la filière à l'international,
- > Organiser des journées thématiques santé dans le cadre des journées de l'international de la Région (*juin 2018*),
- > Porter des partenariats internationaux (*Eurorégion, Québec, Suisse, etc*).

■ Les dispositifs médicaux et l'instrumentation : innover dans un environnement réglementaire complexe et aller à l'export

C'est un secteur à fort potentiel de dépôt de brevets, allant des prothèses implantables aux dispositifs externes, en passant par l'instrumentation, avec une compétence technologique plus spécifique sur les dispositifs implantables de la zone vertébrale (*source : VIA INNO, 2015*).

A l'ambition d'innovation s'ajoute le défi d'une réglementation européenne de plus en plus complexe.

Actions prioritaires :

- > Relance du cluster 2ACBI (*Association Aquitaine Compétences Biomateriaux et Implants*),
- > Information et accompagnement des entreprises dans une montée en compétence permettant de répondre aux nouvelles exigences réglementaires,
- > Développement d'un volet spécifique à l'international pour aider les PME à renforcer leur « effet vitrine » et à exporter malgré les protectionnismes locaux.



■ L'industrie cosmétique : structurer une filière régionale en croissance

La réunion des trois ex-Région fait de la Nouvelle-Aquitaine un territoire majeur de l'industrie de la cosmétique.

> Créer dès 2018 une antenne du pôle de compétitivité Cosmetic Valley, premier centre de ressources mondial de la parfumerie-cosmétique, afin de poursuivre la structuration de la filière et d'accroître son rayonnement.

> Marquer la compétence académique et d'innovation de ce secteur en organisant un congrès international (*Lipids and Cosmetics, Bordeaux 2018*) : vers la définition d'une excellence régionale identifiable.



■ L'industrie pharmaceutique : soutenir le socle industriel et accompagner l'essor des start-up des biotechnologies

> Renforcer le socle d'emploi sur la partie production pharmaceutique.

> La Région est présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur de l'industrie des biotechnologies. Pour conforter l'essor des sociétés, il faut :

- Assurer la capacité d'investissement dans les nouvelles entreprises biotech (*mobilisation des fonds start up, fonds d'investissement*)
- Cartographier les compétences et mettre en relation les entreprises, avec les écoles d'ingénieurs, les centres technologiques ou les laboratoires de recherche pour mobiliser les savoir-faire régionaux autour des innovations.

■ Le thermalisme : vers un plan thermal régional 2018-2022

Secteur en croissance, il est créateur d'emplois qualifiés dans des territoires parfois fragiles. Son potentiel d'aménagement du territoire conduit à l'élaboration d'un plan de développement thermal pour les 28 établissements régionaux. Il permettra de conforter le rang de 2^e région thermale française et d'augmenter la notoriété des stations. Ce plan comprend des volets d'investissements matériels, d'innovation, de communication de formation et recherche, notamment par la création d'une filière universitaire.

1.2. Structurer une dynamique industrielle collective

■ Soutenir la fédération des clusters régionaux santé : ALLISNA

8 clusters et 1 pôle de compétitivité de Nouvelle-Aquitaine dédiés au domaine de la santé (*Cancer-Bio-Santé, Cluster médical du Limousin, Tic Santé, Osasuna, la Technopole du Grand Poitiers, 2ACBI, InvivoLim et GIPSO*) se sont fédérés pour l'animation de la filière santé. « Alliance Innovation Santé Nouvelle-Aquitaine » (« ALLISNA ») représente plus de 250 entreprises, 36 établissements de recherche et de formation, et de nombreux établissements de soin.

Les objectifs d'ALLISNA :

- > Mutualiser les actions collectives à l'échelle de la grande région,
- > Favoriser les échanges et synergies entre chercheurs, entreprises ou institutionnels pour développer des projets innovants (*exemple : le roadshow dédié à la thématique du cancer en 2017-2018*)
- > Donner une ampleur et une visibilité plus importantes aux actions menées, y compris à l'international, via le programme TEC CARE.



■ Créer un «living-lab santé régional » pour faciliter l'accès aux marchés

CALYXIS, pôle d'expertise du risque basé à Niort, reprend en 2018 avec le soutien appuyé de la Région, les activités de deux living labs dédiés à la santé « FontauLab » (porté par Bordeaux UNITEC) et « LLESNA » (porté par l'Agence de Développement et d'Innovation Nouvelle-Aquitaine).

Objectif : structurer à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine une véritable offre d'expertise utilisateurs à destination des entreprises innovantes de la santé et de la e-santé. La prise en compte des usages pourrait devenir pour les entreprises une étape incontournable du développement des produits.

■ Conforter les partenariats européens dans le domaine de la santé :

> Chronicity Valley et le partenariat dans le cadre de l'Eurorégion :

Dans le cadre de l'Eurorégion Aquitaine Euskadi, le protocole d'entente signé en 2015 qui visait à développer une filière d'innovation et de développement économique autour des enjeux liées aux maladies chroniques (*cancer, diabète, etc.*) a marqué le début d'une forte collaboration territoriale. La tenue d'événements tels que les Rencontres Biosanté Nouvelle-Aquitaine / Euskadi / Navarre, qui permette la construction transfrontalière de nombreuses collaborations entre chercheurs et industriels, sera encouragée.

> Développer les missions de lobbying et d'interclustering à l'échelle européenne

Les clusters envisagent d'organiser ensemble la représentation des intérêts de la filière sur la scène européenne, de développer les actions d'interclustering (*échange de bonnes pratiques, rencontres B2B...*), et d'être plus présent dans les appels à projets européens, avec le soutien d'ADI.

■ Tec'care et international :

Le programme Tec'Care in Nouvelle Aquitaine a pour objectif de créer une offre régionale attractive dans le secteur de la santé :

> Réaliser un état des lieux de la filière et son positionnement international

> Créer une vitrine digitale promouvant les compétences de la filière sur les marchés extérieurs,

> Mettre en place un plan d'action export sur deux ans (*salons internationaux, missions d'affaires, etc.*)

> Décider d'un plan d'action attractivité afin de faciliter la venue d'investisseurs sur le territoire et de faire rayonner la filière

> Animer la communauté d'entreprises et membres de la filière santé autour de l'export et de l'international, incluant les universités, CHU, living-labs, CRT etc.

Lancement opérationnel prévu fin 2017.

■ Augmenter la performance industrielle des entreprises de la santé

Depuis 2014, la Nouvelle-Aquitaine a lancé un plan d'actions ambitieux en faveur de la performance industrielle des PME régionales, qui a d'ores et déjà permis d'accompagner 300 entreprises dans un plan d'amélioration continue.

> Sous-représentées dans le programme actuel Usine du Futur, une campagne d'information spécifique aux entreprises de santé sera réalisée à leur intention.

> Amélioration de la visibilité pour les entreprises des aides aux investissements, les aides à l'innovation et les aides au recrutement de cadres, aux start up.



2

LA FORMATION



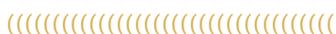
D'après les travaux réalisés par Aquitaine Cap Métiers en 2016, les métiers identifiés dans le cadre du Contrat d'Objectifs Territoriaux Industries de la santé devraient voir leurs effectifs progresser de +0,4% par an en moyenne, soit + 3,6 % d'ici à 2021. Ces projections sont identifiées par métiers et ont permis d'ajuster les actions liées au COT. Déployer les recommandations du SRESRI sur la partie école d'ingénieurs...

■ Faciliter l'accès à des compétences locales hautement qualifiées :

> Par le développement de masters en apprentissage dans les secteurs technologiques clés type.

3

LES CADRES ET LES DISPOSITIFS DE SOUTIEN



3.1. Cadre existant

■ Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) adopté le 19 décembre 2016

a donné lieu au Règlement d'Intervention relatif aux aides aux entreprises. On mobilisera ici :

> Les aides aux actions sectorielles pour déployer les actions collectives au bénéfice de la filière (soutien des clusters et pôles, actions ponctuelles...)

> Les différentes politiques d'aides aux entreprises (performance industrielle, start-up, transformation numérique, internationalisation, financement...)

3.2. dispositifs spécifiques

■ AMI Usine du Futur 2017-2020 : besoins en excellence opérationnelle des PME/ETI régionales

Objectif d'accompagnement de 600 entreprises dans un programme d'amélioration de la performance industrielle globale (technologie, organisation, environnement, formation / conditions de travail et management).

■ Région Start'up :

Le programme Région Start-Up accompagne les projets de start-up de la phase d'incubation à celle de déploiement, en passant par l'étape intermédiaire d'amorçage.

Objectifs : Accompagner le déploiement des activités des start-up en contribuant au financement des investissements matériels et/ou immatériels nécessaires au cycle d'exploitation de l'entreprise.



CHANTIER N°4

Prévention et santé environnement

L'ambition politique :

« Investir dans la prévention permet de combattre les facteurs de risques de pathologies lourdes et coûteuses. (...). La politique de prévention du Conseil régional ciblera les populations qu'il a pour mission d'accompagner tels que les jeunes, les personnes au chômage, ou au travers de ses missions sur l'agriculture, l'environnement et les entreprises ».

■ Lettre d'intention de la feuille de route santé et des formations sanitaires et sociales*.

5^e rang national pour l'indice de développement humain
9900 décès prématurés

• Grande disparité géographique des taux de mortalité évitable liée aux pratiques de prévention

• Forte exposition aux risques d'addiction des étudiants dans les formations sanitaires et sociales

• Des étudiants en formation d'apprentissage en situation de grande fragilité.

Taux de suicide des agriculteurs de
20% supérieur au reste de la population

• Une forte mortalité par cancer observée le long du littoral de la Charente Maritime, de l'estuaire de la Gironde et sur les cantons du nord-est de la région

* Document signé le 17 mars 2017 par Alain Rousset - Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Françoise Jeanson - Conseillère régionale déléguée à la santé et à la silver économie et François Vincent - Conseiller régional délégué à la mission Université du futur

1 LES GRANDS DOMAINES STRATÉGIQUES ET LES MESURES



L'objectif est de se saisir de l'ambition définie dans la stratégie nationale de santé pour « un virage de la prévention » au profit des publics ciblés par les politiques de la Région. L'innovation sera au cœur de cette politique de prévention qui mobilisera les compétences régionales autour de la diffusion des sciences et techniques.

1.1. Mener une politique de prévention santé et d'éducation qui croise territoire et populations cibles.

■ Une politique régionale de santé au profit des publics ciblés par ses compétences propres :

Pour les lycéens et les apprentis :

> Promouvoir l'activité physique comme facteur majeur de prévention et d'image de soi. Actions de prévention des conduites à risque.

Pour les jeunes dans les missions locales :

> Développer des relais locaux en prévention et poursuite des bilans de santé.

Pour les étudiants de l'enseignement supérieur et des formations sanitaires et sociales :

> Sensibiliser à l'importance du recours aux soins et repérer les problèmes de santé mentale.

Pour les demandeurs d'emploi :

> Intégrer des modules d'éducation à la santé, d'accès aux soins et de prévention dans les formations professionnelles.

Pour les personnes âgées :

> Promouvoir le bien vivre et le bien vieillir sur notre territoire pour les 1.2 millions de personnes de plus de 65 ans (21 % de la population) => feuille de route silver économie.

Pour les agriculteurs :

> Informer les professionnels du monde de l'agriculture des risques des produits phytosanitaires sur la santé et l'environnement => Plan Régional Santé Environnement. Travail sur la prévention du suicide.

■ Une politique régionale de santé cohérente avec sa compétence d'aménagement du territoire : vers une égalité d'accès à la prévention sur le territoire

> Poursuivre et étendre à l'ensemble du territoire le comité de pilotage « Santé des jeunes » qui rassemble les principaux acteurs concernés en partenariat étroit avec l'ARS : le CROUS, les Conseils Départementaux, les rectorats de la région académique Nouvelle-Aquitaine, les centres de formations, les entreprises Ce comité s'appuiera sur des opérateurs locaux ou régionaux travaillant en partenariat.

> Soutenir les actions directes de prévention opérées par les organismes spécialisés (*sport santé, bilans de santé, actions culturelles, etc*).

> Former des relais locaux à la prévention santé.

1.2. Déployer les actions du Plan Régional Santé Environnement (PRSE 2017-2021) signé le 11 juillet 2017.

■ Copilote du Plan Régional Santé Environnement 3, la Région priorise :

> La réduction des expositions des individus à des pollutions environnementales (*pesticides, radon, ...*),

> La prise en compte de la santé environnementale de façon intégrée aux autres déterminants de santé à l'échelle des territoires,

> L'accessibilité à tous d'une eau et une alimentation de qualité,

> La mise à disposition de chaque citoyen des moyens de s'approprier la santé environnementale en s'appuyant notamment sur les professionnels de santé.





5

PARTENARIATS



■ Pour la prévention :

La politique de prévention de la Région ne peut se concevoir qu'en partenariat étroit avec les principaux acteurs du domaine, au premier rang desquels l'ARS Nouvelle-Aquitaine. D'autres acteurs interviennent, tels que les Universités, les CHUs, la Mutualité Sociale Agricole, les CPAM, l'IREPS, ORS, DRAC, le CROUS, les Conseils Départementaux, les rectorats de la région académique Nouvelle-Aquitaine, etc.

■ Pour le Plan Régional Santé Environnement :

Le PRSE de Nouvelle-Aquitaine a été élaboré par une gouvernance resserrée entre l'ARS, la DREAL, la Région et le SGAR. La communauté d'acteurs en santé environnement a pris part à l'écriture des actions et des mesures du plan en participant aux groupes de travail.

■ Sport Santé :

Le Plan Régional Sport Santé Bien Etre 2018-2024 est élaboré par une gouvernance resserrée entre l'ARS, la DRDJSCS et la Région (*service des sports*). Le COPIL régional sport santé et les Instances Territoriales de coordination travaillent sur la mise en place de quatre objectifs bien précis à savoir la promotion d'un mode de vie physiquement actif dès le plus jeune âge, le développement des environnements favorables à un mode de vie physiquement actif, la préservation pour tous de l'autonomie et de l'espérance de vie en bonne santé et le développement des ressources territoriales sport santé bien être.





FEUILLE
DE ROUTE

SANTÉ

DU CONSEIL RÉGIONAL
DE NOUVELLE-AQUITAINE

► Sécuriser le présent et préparer l'avenir

2018-2021

POUR EN SAVOIR PLUS

#ehealthvalley

les-aides.nouvelle-aquitaine.fr



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

Innovons aujourd'hui, explorons demain